

# Devenir animateur vous tente ? La Caf vous aide à financer votre Bafa !



Plus d'infos sur [caf.fr](http://caf.fr), rubrique « Ma Caf >vie professionnelle »

*La Caf est à vos côtés*

**Le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa) est un diplôme qui permet d'encadrer les enfants et les adolescents dans des colos, des accueils de loisirs, des accueils de jeunes ou des camps de scoutisme.**

Accessible dès l'âge de 16 ans\*, cette formation allie la théorie à la pratique avec des stages dans différentes structures d'animation.

### Quels avantages ?

- > Animation de groupes d'enfants et adolescents
- > Responsabilités
- > Travail en équipe
- > Autonomie
- > Découverte de nouveaux lieux
- > Prise en compte du Bafa dans Parcoursup

### Comment le financer ?

Le coût pouvant être significatif, des aides existent pour le financer.

#### > Au niveau national

- La caisse Nationale d'Allocations familiales (Cnaf) propose une aide 200 euros pour les approfondissements centrés ouverte à tous, sans conditions de ressources ni d'âge.  
Pour en bénéficier, il faut envoyer le formulaire de demande à la Caf de son lieu de résidence à la fin des trois étapes de la formation.

#### > Au niveau local

La Caf de la Gironde propose une aide locale dans le cadre de la session d'approfondissement du BAFA. Cette aide est automatique et conditionnée à l'obtention de l'aide nationale BAFA (ci-dessus).

#### > le montant de l'aide est fixé à :

- 300 euros au titre de la session d'approfondissement BAFA, si votre quotient familial Caf (ou celui de vos parents) est inférieur ou égal à 700 euros.
- 300 euros pour les titulaires du BAFA ayant choisi au moment de la demande, un stage d'approfondissement portant sur "l'accueil d'enfants en situation de handicap dans les centres de loisirs", sans conditions de ressources.

Ces deux aides sont cumulables dans la limite du montant du stage.

D'autres aides peuvent être accordées par les conseils départementaux ou régionaux ou encore des associations. Renseignez-vous !

En Gironde, les organismes de formation remettent les formulaires à compléter des aides de la Caf.

**Pour en savoir plus : Rendez-vous sur Caf.fr et [BAFA-BAFD \(jeunes.gouv.fr\)](https://jeunes.gouv.fr)**